

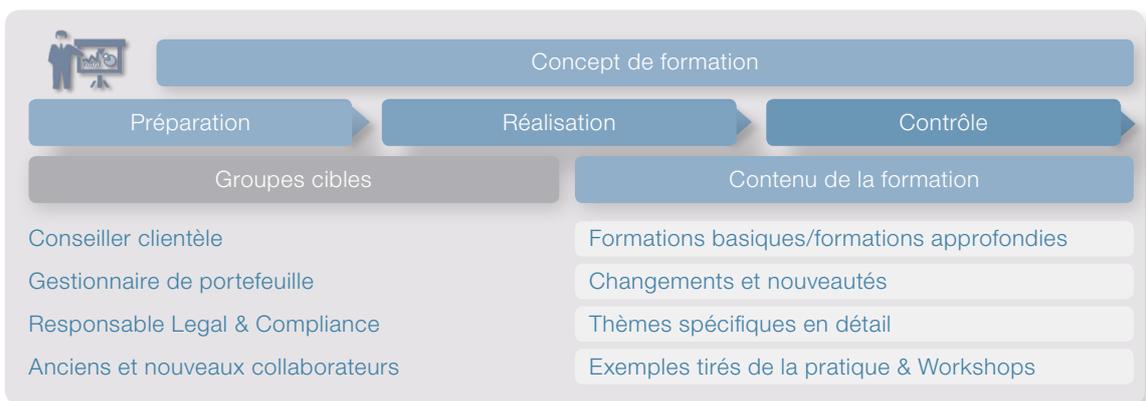
FORMATIONS

Pour gestionnaires de fortune indépendants & Trustees

Situation initiale

Une formation adéquate de vos collaborateurs ne vous permet pas uniquement d'éviter de courir des risques légaux et ainsi de préserver votre réputation, mais parfait également les compétences de vos collaborateurs et représente un excellent investissement pour l'avenir.

Vos besoins, le respect des exigences réglementaires ainsi que le gain de compétitivité de votre entreprise représentent le point central de notre offre. Nous vous offrons plus qu'une simple formation; nous vous offrons la réalisation complète d'un concept respectant les prescriptions légales en matière de préparation, réalisation et contrôle des formations.



Les formations – un instrument polyvalent

Un avantage concurrentiel

Les formations permettent l'acquisition et la conservation d'un savoir-faire. Ces connaissances permettent aux collaborateurs de fournir un travail conforme aux réglementations et qualitativement meilleur.

Un Investissement

Un instrument de contrôle

Les formations et les formations continues ne sont pas seulement un investissement en vue d'obtenir de futurs succès commerciaux mais sont, dans différents domaines du marché financier, une exigence réglementaire.

Une exigence réglementaire

Une Hausse de qualité

Les formations peuvent ainsi (en relation avec un système de test) être une composante du système de contrôle interne.

TRAINING

for asset managers & trustees

VOTRE CONCEPT DE FORMATION INDIVIDUEL

Nous proposons des formations adaptées à la taille et à la complexité de votre entreprise, garantissant ainsi le respect des prescriptions concernant le contrôle et la surveillance en la matière.

En vous offrant des formations adaptées à votre stratégie et modèle commercial sous la forme de formations ponctuelles ou d'un concept de formation personnalisé, nous procurons la meilleure plus-value à votre entreprise.

Choisissez parmi divers thèmes réglementaires

Nous disposons de connaissances d'experts de divers domaines et vous permettons par le biais de formations au respect et à la mise en œuvre de règlements nationaux et internationaux, entre autre dans les domaines du blanchiment d'argent, de l'imposition et de la protection des clients.

Ci-dessous un aperçu de possibles choix de domaine réglementaire:



Nous mettons en place votre concept individuel de formation dans le domaine choisi et vous soutenons dans le planification, la mise en œuvre et le contrôle des formations.

Nous nous réjouissons de votre prise de contact



ALEX GEISSBÜHLER
Geschäftsführender Partner
T. +41 44 221 91 01
alex.geissbuehler@gwp.ch



RETO WEBER
Partner
T. +41 44 221 91 02
reto.weber@gwp.ch